

**ÉTABLISSEMENT**

Vallée Sud - Grand Paris (92)
28 rue de la Redoute

92260 Fontenay-aux-Roses

AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur**I.1) NOM ET ADRESSES**

Vallée Sud - Grand Paris (92), Contact : Laura Burgot, 28 rue de la Redoute, 92260 Fontenay-aux-Roses, FRANCE. Tél. : +33 186631189. Courriel : laura.burgot@valleesud.fr. Code NUTS : FR105.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.valleesud.fr/fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Etablissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris 28 rue de la Redoute , Contact : Laura BURGOT, 92260 Fontenay-aux-Roses, FRANCE. Tél. +33 0155958400. Courriel : laura.burgot@valleesud.fr. Code NUTS : FR105. Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre de travaux tous corps d'état dans les bâtiments territoriaux - travaux de peintures, revêtements au sol

II.1.2) Code CPV principal

45200000

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte

Accord-cadre de travaux tous corps d'état dans les bâtiments territoriaux. Travaux de Peintures, Revêtements de sol

II.1.5) Valeur totale estimée**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

44810000 , 45432100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR105

II.2.4) Description des prestations

Travaux de peinture et de revêtements de sols

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L accord cadre pourra être reconduit 2 fois pour une durée d un an. La reconduction est tacite. Les modalités de non reconduction sont détaillées à l AE.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

L accord cadre est un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum fixé en valeur. Le montant maximum annuel de l accord-cadre en valeur est de : Montant HT : 1 500 000 €
Le montant maximum est identique pour chaque période de reconduction.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants ; Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ; Redressement judiciaire : Le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur : Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; Formulaire DC4 ou équivalent : Déclaration de sous-traitance, le cas échéant

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique ; Attestation d'assurance : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; Déclaration de responsabilité civile décennale ; Déclaration relative à la garantie particulières des peintures sur maçonnerie, enduits et serrurerie

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

Référence de l'avis au JO : 2022/S094-258369

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 07 août 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 07 août 2023 - 15:05

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 1 an(s) à compter de leur notification. L'accord-cadre pourra être reconduit 2 fois pour une durée d'un an. La reconduction est tacite. Les modalités de non-reconduction sont détaillées à l'acte d'engagement.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents suivants : Un acte d'engagement, le bordereau des prix unitaires, Le détail estimatif quantitatif destiné au jugement des offres, une note méthodologique ou un mémoire technique.

Les critères de jugement des offres : critère 1 : prix : définition et appréciation du critère : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération, noté sur 40 points ; critère 2 : valeur technique, noté sur 60 points : Ce critère sera apprécié au regard des sous-critères ci-dessous : Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels mobilisés noté sur 20 points, Sous-critère 2 : Méthodologie proposée, noté sur 25 points, Sous-critère 3 : Gestion des déchets / clauses environnementales, noté sur 10 points, Sous-critère 4 : Mesures d'hygiène et de sécurité, noté sur 5 points

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de CERGY PONTOISE 2-4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 , 95027 Cergy-Pontoise cedex FRANCE. Tél. +33 0130173400. E-mail : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr. Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat.
- Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

07 juillet 2023

